

Définition

Libellé Le traitement d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public (ERP)

Code 00:DAD28

Etat Actif

Version 1

Visa national Accepté

Date de création le 15/10/2020 à 12:38

Dernière mise à jour le 15/09/2022 à 20:00

Responsable Création ONSDP - Divers

Structure responsable du stage 00 SIEGE-PARIS

Concepteur Clémence CARON

Nouveau Non

Payant Non

Catalogue Oui

Publication à la demande Non

Type formation Groupe

Spécificité Police -

Offre Offre totalement dupliquée à distance

Validité Du 07/05/2018 au 31/03/2027

Niveau de partage Structure

Aire de partage 00 SIEGE-PARIS
05 DELEGATION BRETAGNE
06 DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE
08 DELEGATION CORSE
17 DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
20 DELEGATION PACA

26 DELEGATION DE LA REUNION
31 DELEGATION DE LA GUADELOUPE
32 DELEGATION DE LA MARTINIQUE
33 DELEGATION DE LA GUYANE
34 DELEGATION DE MAYOTTE
45 INSET DE DUNKERQUE
46 INSET DE NANCY
47 INSET D'ANGERS
48 INSET DE MONTPELLIER
49 INET DE STRASBOURG
53 Centre de formation interne
74 DGAECM
80 AUVERGNE RHONE ALPES
81 BOURGOGNE FRANCHE COMTE
82 GRAND EST
83 HAUTS DE FRANCE
84 ILE-DE-FRANCE
85 NORMANDIE
86 NOUVELLE AQUITAINE
87 OCCITANIE

Lien promotionnel Non

Applicable -

Objets associés 00:OL4KE

Organisation

Modalité d'organisation de la formation	Distanciel		
Nb. jours de formation	2	Durée libre	12 heures à distance
Nb. théorique d'heures	12		
Nb. théorique d'heures à distance	12		
Effectif Mini	15	Effectif Maxi	20
Niveau	Fondamentaux du métier		
Unité de mesure	Jour		
Accord de participation	Manuel		

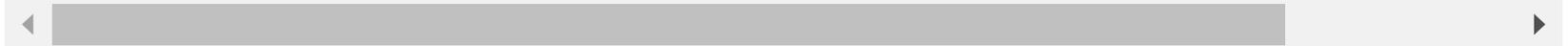
Référencement et labellisation

Type de référencement	CAPL	Spécialité	Sous-spécialité
Principal	D AMENAGEMENT et DEVELOPEME...	D1 Urbanisme, aménagement et actio...	D1D Droit des sols et information géog...
<input checked="" type="radio"/> Réf. associé	<input type="radio"/> Labellisation	<input type="text" value="Spécialité..."/>	<input type="text" value="Sous-spécialité..."/>
Domaine	R Développement local	Sous-domaine	R2 Aménagement, urbanisme et action foncière
Métiers concernés	<i>Information momentanément indisponible</i>		
Accès à RMT			

Contenu Publié

Accroche (publié) -

Objectif de formation (publié) - identifier les travaux soumis à autorisation en établissement recevant du public (ERP),
- appréhender les incidences avec les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable et permis de construire),
- maîtriser le contenu et le formalisme du dossier de demande d'autorisation de construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public,
- connaître les procédures de dépôt et d'instruction.

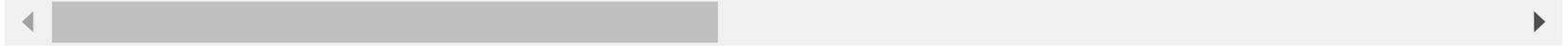


Contenu (publié) - le contexte réglementaire :
. la hiérarchie des textes,
. les ERP,
. la sécurité incendie,
. l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- les obligations réglementaires :
. la demande d'autorisation de construire, aménager ou modifier un ERP,
. les sanctions,
. le lien avec les autorisations en urbanisme.
- le contenu du dossier :
. les formulaires CERFA,
. le dossier de sécurité,
. le dossier d'accessibilité aux personnes en situation de handicap,
. les demandes de dérogation.
- la procédure d'instruction.

Prérequis (publié) -

Public (publié) Agents des services urbanisme, affaires immobilières et foncières, instructeurs et instructrices des droits des sols.

Méthodes pédagogiques (publié) Ce stage est totalement à distance. Il se compose d'un module de e-formation de découverte de ressources pédagogiques en autoformation.



Information

Description Se connecter en tant que gestionnaire sur Formadist en copiant le lien suivant dans votre navigateur internet :
<https://formadist.cnfpt.fr/gestion>

Pour accéder à la page Formadist, copiez le lien suivant dans votre navigateur internet :
<https://formadist.cnfpt.fr/Catalog/Trainings/Edit.aspx?idTraining=9499377664>

Scénario pédagogique et tutorial:

https://cnfpt-my.sharepoint.com/personal/clemence_caron_cnfpt_fr/_layouts/15/onedrive.aspx?id=%2Fpersonal%2Fclemence%5Fca



Prérequis Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

Public Agents des services urbanisme, affaires immobilières et foncières, instructeurs et instructrices des droits des sols.

Modalités d'évaluation Bilan

Niveau Ed. Nat. -

Séquences

1 E-communauté de stage

2 Séquence 1: Introduction

3 Séquence 2 L'identification des ERP

4 Séquence 3 Les différents travaux sur un ERP

5 Séquence 4: La procédure d'instruction des demandes de travaux en ERP et le formalisme des dossiers

6 Séquence 5:La vie de l'ERP: contrôle et gestion

Publication

Session témoin

Références associées